L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: No 73, rue de Chartres, NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 23 SEPTEMBRE 1863. Entre les rues Bienville et Conti

NOUVELLE-ORLEANS;
MERCREDI MATIN, 23 SEPTEMBRE.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par le Shérif, à 10 heures, le fonds et l'installation du magasin de comestibles et d'épiceries, vins, &c., à l'encoignure des rues Chartres et Madison, et le bail de la maison—Aussi, un cheval.

Par F. F. Trinchard, à 10 heures et demie, dans la rue Poydras, Nos 51 et 53—bœuf de différentes marques.

Par B. T. Montgomery, à 4 heures et demie, sur la levée, au pied de la rue St-Joseph—la goëlette Sam.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

☞ Nos porteurs sont autorisés à prendre des abonnements à la semaine à raison de vingt cinq sous.

Nouvelles du Nord

DE DEUX JOURS PLUS RECENTES.

Par l'arrivée du Minnehaha nous avons reçu des dates de New York jusqu'au 14. Nous trouvons dans les journaux de l'Ouest les dépêches suivantes:

New York, 13 septembre—Une dépêche à la *Tribune* dit que les troupes fédérales ont été parfaitement reçues à Knoxville. On y a trouvé des fonderies et des usines en bon état, deux millions de livres de sel, une grande quantité de blé et plusieurs milliers de sacs.

Washington, 13 septembre—Une lettre particulière dit que la récente expédition contre Sumter se composait de 350 hommes et qu'une portion seulement de ces forces avait débarqué, parce que quelques uns des bateaux avaient échoué.

Fort Monroe, 13 sept.—Le Richmond *Sentinel* d'hier, a des dates de Charleston jusqu'au 11, qui disent que "la nuit dernière nous avons entretenu un feu constant contre l'île Morris et que l'ennemi n'a pas répondu.

"Les monitors et l'Ironsides sont à recevoir probablement des munitions.

L'ennemi a monté deux gros canons à la batterie Gregg vers la Pointe Cumming, portant sur l'île Sullivan.

Le *Sentinel* ajoute:

Nos officiers qui commandent à Charleston pensent qu'on peut très bien défendre cette ville sans l'île Morris; mais si l'ennemi ne peut la forcer à se rendre, nous craignons beaucoup qu'elle ait à souffrir de son artillerie. Charleston s'est préparé à cette épreuve et la place a pour elle les sympathies et les prières de la nation.

Washington, 13.—Le Président n'est pas disposé à accepter la démission du général Burnside. Il lui a demandé de garder son commandement, en lui laissant espérer un réglement satisfaisant de la difficulté qui l'a engagé à se retirer du service.

La dépêche télégraphique d'hier qui disait qu'une portion de l'armée rebelle avait été dirigée sur Richmond se trouve être exacte. La ligne entière entre le Rapidan et le Rappahannock ayant été abandonnée par les rebelles, nos forces se trouvent maintenant à Culpepper.

NOUVELLES DE L'OUEST.

[Dépêche spéciale au *Democrat*]

Leavenworth, 13 sept—Des contrebandes de la rivière Rouge rapportent que les Indiens Chickasaw ont déclaré leur allégeance au gouvernement fédéral.

Quantrell et sa bande sont dans le Nord Missouri. Ils se sont divisés en petites escouades et commettent des dévastations quotidiennes. On n'entend plus parler d'eux dans le voisinage de Kansas City ou sur la ligne des frontières.

Le Nord Missouri est envahi par les soldats rebelles qui sont de retour. Ceux qui étaient dernièrement dans l'Arkansas se sont débandés pour la plupart et cherchent refuge dans le Missouri.

Des escouades de 10, 15 et 50 reviennent tous les jours pour se joindre à Quantrell dont la force s'est considérablement augmentée depuis la dernière incursion dans cet Etat.

Il n'est pas douteux que le Missouri ne devienne la proie des guérillas et des brigands cet automne, s'il n'y a pas un prompt changement dans la conduite des opérations militaires.

Il y a eu hier à Weston, Missouri, un immense meeting émancipationiste. La représentation législative a reçu pour instructions de voter pour une nouvelle Convention.

Washington, 14 septembre—On lit dans le Richmond *Enquirer* de Vendredi:

Raleigh, 10 septembre—Quelques soldats de la brigade Benning, conduits, selon toute apparence par des officiers, ont fait assaut hier soir, à 10 heures, sur les bureaux d'imprimerie, du *Standard* en ont détruit le matériel et jeté les caractères dans la rue. Ils ont aussi détruit un lot de documents imprimés de l'Etat.

Le gouverneur Vance est arrivé sur les lieux après que l'œuvre de destruction était accomplie, et s'adressant à la foule, il l'a engagée à se disperser, ajoutant qu'un tel exemple n'avait pas été donné même dans le domaine de Lincoln. Les soldats ont applaudi Vance, se sont dispersés à 2 heures et ont quitté la ville. Le Raleigh et la presse de l'office n'ont pas été endommagés et Holden reprendra dans quelques jours la publication du *Standard*.

Ce matin, vers 7 heures, la cloche d'alarme a sonné et une masse de citoyens s'est ruée sur le bureau du *State Journal*. Le contenu en a été jeté dans la rue et le matériel détruit. Le maire qu'on avait envoyé chercher est arrivé trop tard. Le gouverneur Vance reparut de nouveau et prononça un discours magnifique, après quoi la foule se dispersa paisiblement. Maintenant tout est tranquille.

On n'a pas à craindre d'autres actes de la part des citoyens et les soldats restent tranquilles, mais s'ils se livrent à une démonstration, il y aura une autre explosion qui finira on ne sait comment.

Charleston, 10 septembre—Il n'y a pas eu de canonnade de la part de l'ennemi hier soir. Nos batteries seules ont tiré. Les fédéraux travaillent sur l'île Morris. Les prisonniers pris à l'assaut du fort Sumter ont été mis à la geôle hier soir. Tout est calme ce matin.

Le *Richmond Inquirer* a aussi publié l'article suivant:

Le gouverneur Vance a lancé une proclamation motivée par les menaces perfides faites dans quelque prétendu meeting de paix, tenu dans le vieil Etat de la Caroline du Nord. Le gouverneur Vance prévient le peuple des dangereuses conséquences qu'aurait sa persistance, et le conjure de s'abstenir désormais de toute résistance à la loi de conscription et à la loi de collection des taxes. Il lui rappelle ses devoirs civiques et l'exhorte à ne suivre avec ses misérables démonstrations de résistance à des lois qui doivent être mises en vigueur et qui le seront.

Le *Republican* de ce soir apprend que le général Gilmore, qui avait demandé des instructions au gouvernement sur le bombardement de Charleston, a reçu pour réponse qu'on comptait sur lui pour bombarder la ville jusqu'à ce que les rebelles se rendissent.

Le ministre mexicain est parti de Washington pour Mexico, et a remis ses archives au ministre du Pérou. Le premier soutient qu'il est toujours représentant du gouvernement de Juarez aux Etats Unis.

Longstreet s'est, sans aucun doute, porté vers l'Ouest pour renforcer Bragg avec son corps d'armée.

Lee est arrivé à Orange Courthouse samedi avec deux petits corps qui composent actuellement toutes ses forces.

Les Rebelles maintenant ont 40,000 hommes en Virginie. Ils ne sont pas en état de prendre l'offensive.

La cavalerie de Stuart est presque toute démontée à cause du misérable état des chevaux.

En s'emparant de Culpepper, le général Pleasanton a fait 100 prisonniers qui sont déjà tous arrivés à Washington.

Cincinnati, 14 sept.—Le journal d'Indianapolis dit: Toutes les troupes d'Etat de l'Illinois, excepté la garde prévôtale, ont reçu ordre de se mettre en campagne.

Lorsque le 2e bataillon du 63e revenait de Terre-Haute samedi, une tentative a été faite pour prendre l'hon. Dan. Voorhies qui était dans le même train. Il a été sauvé par les officiers mais obligé de quitter le train à Greencastle.

Le tirage a commencé mercredi à Cincinnati.

New York 14 septembre—La *Tribune* de ce matin publie une circulaire officielle du secrétaire Seward aux ministres étrangers. Cette circulaire passe en revue ce que nos armes ont accompli contre la rebellion, expose la situation actuelle de notre gouvernement et conclut en disant: Vous vous servirez de ces faits de la manière qui vous paraîtra la plus propre pour convaincre ceux qui cherchent une reprise commerciale au moyen de la paix, que le plus prompt et le plus sûr moyen pour arriver à ce but, c'est de refuser tout appui aux insurgés et de nous laisser régler seuls nos difficultés domestiques.

New York, 16 septembre—Le rapport suivant lequel le drapeau du major Anderson aurait été pris par les rebelles dans la journée du 7, est faux. Peter Hart, le héros qui l'avait gardé à l'époque du bombardement du fort Sumter par les rebelles, dit que ce drapeau est toujours sous sa garde.

Une lettre de l'île Morris à la *Tribune* dit que les rebelles chargent leurs pièces avec d'épaisses plaques de fer de deux pieds de long et de quatre ou cinq pouces de large, attachées ensemble avec des fils de fer d'une grande force. Elles sont destinées spécialement aux monitors et sont lancées de manière à atteindre le dessous des tours pour en empêcher l'évolution.

Le général Gilmore a reçu par le steamer *Arago* un grand approvisionnement de bombes incendiaires dont on use probablement contre la ville en ce moment.— L'or a haussé de 2 cents et a fermé à 32 1/2.

New York, 12 septembre—On a reçu de nouveaux détails par l'*Arago* sur le bombardement du fort Moultrie par le général Gilmore et l'amiral Dahlgren. L'action a duré tout le mardi 8 et le mercredi 9 avec une grande énergie; et les brèches faites au fort indiquent que la réduction en sera comparativement facile. L'explosion du magasin diminue sensiblement les moyens de défense du fort, quand même ce magasin ne serait pas le principal de la place. Dans la soirée de mercredi on s'est aperçu que les murs du parapet étaient endommagés et que deux pièces avaient été démontées. Après la réduction de ce fort qui ne pourra pas supporter l'épreuve qu'a subie le fort Sumter, des batteries seront immédiatement élevées à la pointe Cumming.

Nous n'avons pas de grandes forces dans les postes rebelles qui ont été capturés. On rapporte qu'ils seront d'un faible secours au général Gilmore pour ses opérations subséquentes. Il peut se servir du terrain, ce qu'il fait déjà en dépit du feu de l'ennemi, et quand les nouvelles batteries seront achevées, il y aura à peine une position dans le fort à l'abri de ses canons, pendant que Charleston sera à une portée facile de ses bombes.

On n'espère pas, cependant, la chûte immédiate de la ville.

Un nouveau mode d'enlever les obstructions a été adopté par le général Gilmore. Il veut employer les plongeurs rebelles à exécuter cette œuvre. On suppose assez justement qu'ils savent manier leurs machines infernales un peu mieux que les soldats unionistes et ils courront probablement moins de risques. Nos soldats et nos marins accueillent avec enthousiasme ce nouvel arrangement.

L'*Enquirer* a aussi publié la dépêche ci après:

Charleston, 9 sept.—Au général Cooper—Hier soir, trente barges de l'ennemi ont attaqué le fort Sumter. On avait fait des préparatifs pour cet évènement. A un signal convenu, toutes les batteries portant sur Sumter, appuyées par une canonnière et un bélier, ouvrirent le feu.

L'ennemi a été repoussé, laissant en nos mains 113 prisonniers, y compris 13 officiers. Nous avons pris aussi 4 bateaux et 3 drapeaux.

G. T. BEAUREGARD.

LE CORPS DE CAVALERIE DE MORGAN.

Le *Knoxville Chronicle* donne les renseignements suivants sur le corps de cavalerie du célèbre général John Morgan:

La presse du Nord et celle du Sud ont mis en circulation une foule de rapports sur le général Morgan et son corps, rapports qui n'ont pas le moindre fondement. Son inspecteur-général nous apprend qu'avant son incursion au Nord, ce corps se composait de 6,000 hommes. Morgan a traversé la rivière Cumberland avec 2,250 hommes et en a détaché 250 ou 350 pour un service spécial dans le Kentucky. Plus de la moitié des hommes ainsi détachés sont revenus dans le Tennessee. Il a traversé l'Ohio avec 2,075 hommes, sur lesquels 400 sont rentrés en Virginie. Il reste maintenant près de 4,000 hommes dans la Confédération. Il y en a mille à Morristown, et dans deux semaines il y en aura au moins 2,000 réunis dans cette section.

Le colonel A. R. Johnston, qui commande le corps en l'absence du général, invite les hommes à se rallier à Morristown, à l'Est de Knoxville et à se réorganiser pour suivre de nouveau Morgan s'il est relâché ou pour le venger du traitement qu'il subit s'il reste en captivité.

Nouvelles d'Europe.

REPONSE DE LORD RUSSELL AU SUJET DES BELIERS CONFEDERES.

Les journaux de l'Ouest contiennent le sommaire suivant des nouvelles d'Europe.

Cap Race, 14 septembre.—Le steamer *Arabia*, parti de Liverpool le 5 et de Queenstown le 6 courant, a passé ici dimanche soir.

Le correspondant parisien du *London Globe* dit que la brochure de M. Chevalier sur la question américaine est considérée comme l'avant coureur d'une prompte reconnaissance de la Confédération du Sud par Napoléon.

Voici la réponse de Lord Russell au sujet des béliers à vapeur que l'on construit dans la Mersey.

Foreign Office 12 août:

MESSIEURS: J'ai reçu votre lettre qui appelle mon attention sur un sujet d'une importance très grave et très pressante, savoir: l'expédition ou l'équipement de deux béliers à vapeur cuirassés qui, selon l'information donnée, seraient destinés à commettre des hostilités contre le gouvernement des Etats-Unis. Mon attention s'est dirigée depuis longtemps sur ce sujet. Le département du Trésor et de l'Intérieur ont à ma requête fait les investigations les plus actives au sujet de ces deux béliers à vapeur.

Vous savez que, d'après l'acte des enrôlements pour l'étranger, un navire est susceptible d'être retenu, et que ses propriétaires sont passibles d'une pénalité quand le navire est armé ou équipé dans un but de guerre, et que les propriétaires se proposent de s'en servir contre un Etat ou une communauté qui est en termes d'amitié avec Sa Majesté. Il est nécessaire de prouver à la fois l'équipement et l'intention. Il est nécessaire, pour la condamnation dans une cour publique de justice, d'avoir le témoignage d'un témoin digne de foi. J'espérais, quand j'ai commencé à lire votre mémoire, que vous pourriez me fournir des témoignages pour prouver que les béliers à vapeur en question étaient destinés à exercer des hostilités contre le peuple et le gouvernement des Etats Unis, mais vous n'avez fait aucune proposition de la sorte, et vous me dites seulement que vous êtes informé de ceci et de cela, et qu'on croit ceci et cela. Vous devez savoir, cependant, que, suivant la loi anglaise, des poursuites ne peuvent être intentées sous le prétexte de violation de l'acte sur les enrôlements pour l'étranger sans l'affidavit d'un témoin digne de foi, comme dans les autres cas de délit et de crime. Telle est également la loi dans ce cas.

Votre, &c. RUSSELL.

Dernières nouvelles.

Queenstown, 6.—Le *Pays* de Paris dit que la brochure de M. Chevalier n'a aucun caractère officiel.

Paris, 6 sept.—La Bourse est très ferme, le 3 0/0 a fermé à 69 fr. 20 c.

Le *Liverpool Post* dit: il paraît maintenant que les béliers à vapeur lancés des chantiers de Laird ont été construits pour le gouvernement confédéré. Ni le gouvernement ni le peuple français n'étaient intéressés dans l'affaire, mais seulement un banquier français. On devait payer les béliers avec les fonds de l'emprunt confédéré.

M. Langier était l'un des entrepreneurs de l'emprunt et aussi l'un des cautions pour le paiement du contrat avec Laird. Il a une hypothèque sur les deux bâtiments qui peuvent ainsi devenir sa propriété, mais alors une question légale peut résulter de cette transaction. M. Langier qui pourrait vendre les navires au gouvernement anglais à prix coûtant, je le vendrait bien l'argent non pour le service de mer mais pour celui des côtes et de la rade. Ils ne sont pas propres au service de corsaires. Le *Pays* dit que les deux bâtiments ne sont pas construits pour le gouvernement français, mais qu'ils ont été ordonnés par le gouvernement d'Egypte comme leur nom l'indique.

Le *Moniteur* dit que le *Florida*, naviguant sous le pavillon confédéré, est entré à Brest pour y réparer des avaries. Sa réception a eu lieu en conformité aux principes ordinaires du droit des gens comme au début de la guerre, et parce que le gouvernement français, d'accord avec d'autres puissances, a reconnu les Etats Confédérés comme belligérants et a déclaré son intention d'observer une stricte neutralité entre les deux parties. Dans des cas pareils c'est le droit aussi bien que le devoir des neutres de permettre aux navires des belligérants de se procurer les moyens non de combattre mais de naviguer. En conséquence il a été décidé que le *Florida* pouvait se procurer tout ce qui est indispensable pour se maintenir en état de naviguer, sans pouvoir faire des achats pour augmenter ses moyens de combattre.

Le London *Times* publie des détails de la carrière du *Florida* donnés par le capitaine Maffit. Il prétend avoir traité tous les prisonniers de guerre avec le plus grand respect. Il dit que l'*Anglo Saxon* a été capturé à 60 milles de Cork. Quand il a été capturé, le pilote anglais qui était à bord, a été renvoyé au gouvernement confédéré pour le règlement de toute juste réclamation. Le capitaine Maffit a dit qu'à son départ de Brest il s'attendait à trouver sept ou huit croiseurs fédéraux à l'entrée de la rade, mais que comme il avait déjà forcé huit ou neuf blocus, il serait peu admissible qu'il ne pût en forcer un autre.

Une brochure importante, attribuée à un écrivain officiel, et ayant pour titre "La France, le Mexique et les Etats Confédérés" vient de paraître. Elle établit l'intérêt qu'a la France à reconnaître les Etats Confédérés et l'impossibilité du rétablissement de l'Union américaine, maintenant que la division de l'Amérique serait utile à la France, et que si on se prononçait définitivement pour la séparation entre le Nord et le Sud, les Etats Confédérés seraient les alliés de la France et la garantiraient de toute attaque du Nord, et que ses manufactures obtiendraient le coton dont elles ont absolument besoin.

Le bombardement de Charleston a fait baisser l'emprunt confédéré, qui était coté à 33 0/0 d'escompte.

Liverpool, 5 septembre—Les ventes de coton aujourd'hui ont été de 15,000 balles; le marché est actif et les détenteurs demandent une hausse.

Les relations entre la France et les Etats-Unis.

L'ALABAMA A CHERBOURG.

[Extrait du *London Post* du 28 août.]

Un négociant connu de Liverpool nous a remis un télégramme reçu d'un correspondant de Londres, et donnant une nouvelle qui présage les évènements les plus sérieux et les plus terribles.

La nouvelle est que l'*Alabama* est allé à Cherbourg pour s'y réparer. Si cela est vrai, et si le *Florida* est à Brest, quelle autre conclusion ou tirer si ce n'est que l'Empereur des Français a résolu de se rendre favorable la Confédération du Sud? Si cela est, comment la guerre entre la France et le Nord peut-elle être évitée! et si la guerre s'en suit entre la France et le gouvernement fédéral, elle ne sera pas bornée à l'Amérique. La Russie fera indubitablement cause commune avec les Etats Unis: une guerre européenne commencera simultanément avec la guerre qui se fera au delà de l'Atlantique; et pour la première fois, l'Amérique sera engagée dans un conflit européen.

Si nous n'avions pas été amenés par degrés à la situation cela seul eut été regardé comme un évènement d'importance transcendante. Il n'est pas douteux que de la vérité ou de la fausseté de cette nouvelle—et elle est garantie par une bonne autorité—dépendent les destinées de plusieurs grandes nations pendant des années à venir. Nous n'aimerions pas de définir la position probable de l'Angleterre dans la lutte à venir, mais il est lamentable que le peuple de ce pays soit soumis à l'inquiétude, aux privations et aux misères, d'un bout de l'année à l'autre, par une guerre sans cause, sans profit et inexcusable. Les signes des temps devront être scrutés bien attentivement d'ici à quelque temps par tous ceux qui voudront comprendre un peu les quelques années qui vont suivre, mais il est difficile, en vérité, d'y discerner l'ombre d'un heureux augure.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS—*Juge Durell*.— Les Etats-Unis contre la goëlette *Condor*.—Le tribunal a donné gain de cause au gouvernement et à l'intervenant, M. Wm Noble. Le *Condor* fut saisi le 25 juillet 1862, dans le Nouveau Bassin, sous l'empire de la loi du Congrès du 13 juillet 1861, laquelle veut que quinze jours après la proclamation du président tout bâtiment appartenant, en totalité ou en partie, à un habitant ou à un citoyen d'un Etat en état d'insurrection, soit saisi pour le compte du gouvernement, en mer ou dans un port des Etats Unis. La goëlette appartenait à M L P Burr, domicilié dans le comté Harrison, Etat du Mississippi, comté déclaré en insurrection.—M. Noble réclamait $219 15 pour travaux exécutés et articles fournis par ordre de M Batlas. Le *Condor* devra être vendu après dix jours d'avis.

—Les Etats Unis contre la goëlette "J. T. Davis"—Un jugement par défaut a été enregistré.—Le "Davis" a été pris en mer, par le "Cayuga", steamer des Etats Unis, le 10 août dernier, à l'embouchure du Rio Grande. Il y avait parmi les papiers trouvés à bord et ayant trait à la cargaison, un document réclamant protection pour vingt cinq balles de coton appartenant à M. Laurent Nicholas, citoyen français, portant la signature du consul français à Galveston et la date du 27 août 1863. Il était dit dans ce document que le coton avait été acheté à raison de 15 cents la livre.—La goëlette sombra en face de la Levée et fut vendue, par ordre de la cour, le 10 septembre, par le marshal des Etats Unis.

ACCUSATIONS—Wm. Fisher, soldat de la Cie. A. de la 1re batterie du Maine, était accusé d'avoir enlevé une montre à un negre, dimanche matin, au bureau du maréchal prévôt d'Alger. Les témoignages ont prouvé sa culpabilité, mais il a maintenu qu'il était en ville ce jour-là. Le juge l'a envoyé en prison où il restera trois mois à moins qu'il n'établisse son innocence dans l'intervalle.

— Wm. Guay a accusé deux messieurs d'avoir acheté et vendu des propriétés du gouvernement. Il a montré beaucoup d'animosité contre eux et s'est attiré des réponses plus mordantes qu'il ne le désirait peut-être. Le juge a renvoyé les deux accusés de la plainte et recommandé à M. Guay de se mieux renseigner à l'avenir avant de formuler des accusations.

COUR DE POLICE—*Mardi matin*.— Antonio Poutz, chez qui l'on a découvert des barils de pommes et de bananes pourries, comparaissait ce matin devant le juge Atocha, pour avoir violé les ordonnances Nos 506 et 507. Il a répondu qu'il gardait ces fruits pour en faire du vinaigre. Il a été condamné à dix piastres d'amende.

Accusé plus tard, par le même watchman qui l'a arrêté, de tenir un magasin sans être muni de la licence convenable, il s'est vu forcé d'acquitter une autre amende de quinze piastres.

Vingt-cinq membres de la cavalerie noire arrêtés pendant la nuit, ont été envoyés au capitaine Pickering.

Un homme à la taille élevée, aux vêtements salis par la boue des ruisseaux et au visage presque aussi sale que les habits, a cru présenter une habile défense en disant qu'il ne s'était enivré que deux fois: le jour de l'arrivée de la flotte et hier au soir. Il a semblé fort étonné quand le magistrat a décidé qu'il ne serait pas relâché avant d'avoir déboursé dix piastres.

L'économe d'une plantation de Lafourche a été condamné à l'amende. Il devait de l'argent à un nègre pour du cidre et des gateaux, avait refusé de le payer et brisé des bouteilles.

SUICIDE.— Henry Garder, allemand, âgé de quarante-neuf ans, s'est suicidé, lundi soir, au No 503 de la rue Casacalvo. Il laisse une femme et trois enfans dans la misère.

On raconte qu'il vendit, il y a quelque temps une propriété fortement hypothéquée et se retira avec sa famille à l'endroit où il a mis fin à ses jours. Il n'a pas pu résister à la douleur que lui causaient la perte de ses petits moyens et la perspective d'une existence encore plus malheureuse.

EDITION D'HIER SOIR.

L'intervention des Etats-Unis au Mexique.

On lit dans la *France* du 23 août:

Le *Herald*, de New York, assure que le cabinet de Washington est décidé à demander à la France de renoncer entièrement au projet d'établir une monarchie au Mexique.

Nous ne croyons pas que le gouvernement des Etats Unis puisse faire une pareille démarche, et la nouvelle du *Herald* nous paraît un de ces mille bruits sans base sérieuse que la presse américaine a le tort d'accueillir trop facilement.

Le cabinet de Washington n'a rien en effet à demander, en cette affaire, à celui de Paris.

Ce n'est pas la France qui établit la monarchie au Mexique, c'est le peuple mexicain lui-même, qui, enfin délivré de l'anarchie et des factions, remonte librement et volontairement à sa tradition première et à la source de son ancienne splendeur, en offrant la couronne à l'archiduc Maximilien.

La France n'a voulu ni gêner, ni imposer au Mexique une forme de gouvernement quelconque; elle a toujours pensé que le peuple mexicain était las de ses dictateurs éphémères et de leur pouvoir oppresseur. Les faits lui donnent raison, mais si les Mexicains, interrogés sur leurs besoins et sur leurs vœux, avaient choisi la république au lieu de l'empire, la France, qui proclame partout le principe du droit populaire, aurait respecté leur volonté; elle n'aurait exigé qu'une chose: c'est que le nouveau gouvernement fût assez fort, assez régulier, assez loyal pour assurer l'ordre intérieur, maintenir les règles tutélaires du droit des gens, et donner aux intérêts et aux justes réclamations de la France ou ces contrées des garanties efficaces.

Au reste, de quel droit les Etats-Unis viendraient-ils élever ici protestation contre ce qui passe au Mexique? Et qui serait d'ailleurs empêcher le peuple mexicain de se donner la constitution qui lui plaît? Eux qui proclament si haut le droit de non-intervention, sous quel prétexte le violeraient-ils en s'ingérant dans les affaires intérieures du Mexique?

Nous savons bien que c'est avec un profond regret qu'ils voient ce pays, dont ils ont rêvé la conquête et qu'ils ont déjà démembré, échapper à leurs ambitions. Mais cette déception des héritiers de la doctrine de Monroe est précisément ce qui fait la sécurité et ce qui assure l'indépendance de l'Amérique méridionale.

Quant à la France, qui n'a été au Mexique que pour y venger les injures faites à ses nationaux et y défendre les principes de la civilisation et du droit des gens, elle n'a rien à répondre aux prétentions que le *Herald* attribue, sans doute à tort, au gouvernement de M. Lincoln. Sa politique, en cette circonstance, a été ce qu'elle est toujours, désintéressée et généreuse. Nous doutons qu'il en soit de même des sentiments qui, dans la question mexicaine, inspirent et paraissent exciter l'opinion publique aux Etats-Unis.

Convention démocratique.

Nous avons donné, il y a quatre jours, le texte des résolutions de la convention démocratique unioniste. Voici maintenant les résolutions de la convention démocratique de l'Etat tenue aussi à Albany, Etat de New York. Cette dernière convention est celle dont fait partie le gouverneur Seymour. On dit que ces résolutions n'ont pas satisfait aucun des membres de ladite assemblée mais qu'ils ont bien voulu s'en contenter jusqu'à nouvel ordre. Les prochaines opérations militaires et aussi les évènements politiques qui se préparent peuvent, d'un moment à l'autre, faire prédominer certaines nuances et prêter un sens plus décidé et plus caractéristique à certaines parties de ces résolutions:

Résolu que nous réaffirmons la plateforme adoptée par la convention démocratique de 1862, savoir: Premièrement—que nous continuerons à donner au gouvernement notre sincère appui dans l'emploi de tous les moyens légitimes pour supprimer la rebellion, restaurer l'Union telle qu'elle était et maintenir la Constitution telle qu'elle est, croyant que cet instrument sacré, fondé par nos pères dans leur sagesse, investit les autorités constituées de pleins pouvoirs pour atteindre ce but: secondement, que par la résolution suivante, adoptée à l'unanimité par le Congrès en juillet 1861, le gouvernement était lié à la politique qu'elle indiquait, et de laquelle il ne peut dévier sans commettre une violation de la foi publique, savoir:

"Résolu que la déplorable guerre civile, actuelle est le fait des désunionistes des Etats du Sud, maintenant en armes contre le gouvernement constitutionnel; et que dans cette crise nationale le Congrès bannissant tout sentiment de passion et tout ressentiment, se rappellera seulement le devoir qu'il doit remplir envers le pays; que cette guerre n'est pas faite de sa part dans aucun esprit de domination ou de conquête, ou pour s'immiscer dans les droits ou institutions de ces Etats, mais pour défendre et maintenir la suprématie de la Constitution et pour préserver l'Union sans porter atteinte à la dignité et aux droits des divers Etats, et qu'aussitôt que ces fins seront accomplies la guerre devra cesser."

Troisièmement—Que pleins de confiance dans la loyauté des citoyens de l'Etat de New York, nous renouvelons l'expression du sentiment du parti démocrate, que toutes arrestations illégales et inconstitutionnelles et tous emprisonnements de citoyens de ces Etats sont injustifiables par la nécessité et doivent cesser; et nous dénonçons ces arrestations comme une usurpation et un crime et que la liberté de la presse, également protégée par la Constitution, doit être maintenue.

Résolu qu'en vue de nos récentes victoires et des indices d'un retour d'allégeance de la part de la Caroline du Nord et d'autres Etats, il est du devoir du gouvernement de manifester une politique de conciliation; qu'une telle politique est demandée par le patriotisme et la prudence qui cherche à éviter les incertitudes de l'avenir en mettant promptement fin à une guerre épuisante, non seulement par les efforts bien dirigés du pouvoir, mais encore pour une conduite libérale qui encourage le sentiment unioniste du Sud et unisse plus intimement le peuple du Nord. Que nous regrettons, en conséquence, la dernière lettre du président Lincoln, qui semble dans qu'elle renouvelle la politique d'une émancipation visionnaire et inconstitutionnelle, il n'y a en vue aucune mesure pour la restauration de l'Union, mais visant au contraire à une prolongation indéfinie de la guerre dans un but d'abolition, ne peut amener dans l'avenir que la banqueroute nationale et la subversion de nos institutions.

Résolu que la doctrine du droit des Etats à se séparer du gouvernement fédéral n'est pas plus fausse envers la Constitution que le droit réclamé par le gouvernement fédéral de modifier les limites et les droits des Etats et qu'en conséquence, nous répudions la doctrine mise en avant par l'administration "qu'aucun Etat revenant à son allégeance ne pourra reprendre sa place dans l'Union sans se conformer dans sa Constitution à la volonté du parti qui a maintenant le pouvoir."

Résolu que la Constitution des Etats-Unis est obligatoire pour le gouvernement et pour le peuple en temps de guerre comme en temps de paix, et la doctrine que le président peut se dispenser d'observer la Constitution en temps de guerre renverse toute la liberté constitutionnelle et convertit le gouvernement en despotisme militaire et c'est un retour aux odieuses prérogatives réclamées par les Stuart d'Angleterre.

Résolu que les remerciements du peuple de l'Etat sont dûs aux braves soldats de New York qui, à la première nouvelle du danger ont accouru volontairement sous la bannière nationale et qui l'ont fait flotter victorieuse sur tant de champs de bataille; nous honorerons à jamais la mémoire de ceux qui ont succombé; nous aimerons et protégerons toujours les braves qui leur ont survécu.

Résolu que les résultats à peu près nuls de l'acte récent de conscription du Congrès, non moins injuste, vexatoire et oppressif, dans son caractère que dans son exécution et qui a excité un mécontentement général, devraient avertir l'administration de son erreur et lui apprendre combien il serait plus sage de mettre sa confiance dans la spontanéité d'un peuple brave et patriote, toujours prêt à défendre ses institutions et son honneur.

Résolu que nous condamnons toute violence d'attroupement comme un crime contre le peuple et le gouvernement républicain; que lorsque l'esprit de désordre et de dédain pour les obligations légales et constitutionnelles prend la forme de "la loi suprême du fanatisme" ou de "la loi plus basse de la multitude" il est également une émanation de l'esprit de déloyauté et qu'il doit être comprimé à tous hasards.

Résolu que l'administration d'Horatio Seymour, gouverneur de New York mérite notre plus haute approbation. Son dévouement aux intérêts et à la dignité de l'Etat.—Sa défense courageuse des droits du citoyen, sa fidélité à la constitution, l'énergie administrative qu'il a déployée dans l'envoi rapide de la milice de l'Etat pour repousser l'invasion des confédérés en Pennsylvanie, et la vigueur qu'il a montrée contre des bandes de perturbateurs et toute la capacité d'homme d'Etat dont sa conduite publique a fait preuve, sont autant de choses dont doit être fier non seulement le peuple de cet Etat mais encore tout le peuple des Etats-Unis.

Capture d'un payeur confédéré.

Le *Memphis Bulletin* du 16 contient ce qui suit:

Un voyageur arrivé d'en bas nous fournit les détails d'une récente incursion de cavalerie dans le comté Bolivar, Miss, à environ 25 milles du fleuve. Les fédéraux ont capturé le lieutenant Clemson, payeur de l'armée confédérée et son commis; ils avaient en leur possession $1,200,000 en billets confédérés et une traite à vue d'un million payable à Alexandrie, Louisiane. Ces deux agents voyageaient dans une vieille malle-poste tirée par deux mulets et se rendaient à Bolivar landing sur le Mississippi, où des arrangements avaient été pris pour les faire traverser la nuit suivante. Les fonds étaient destinés au département du Trans-Mississippi.

Les fédéraux ont aussi capturé un gros paquet de dépêches officielles du département de la guerre confédéré adressées au lieutenant-général E. Kirby Smith, aux majors-généraux Walker et Huger, et à d'autres officiers du département, ainsi qu'une malle de lettres. L'expédition est revenue au coucher du soleil après avoir capturé trois officiers, 18 soldats et une quarantaine de mousquets. Les prisonniers ont été envoyés à Cairo.

Plans des rebelles en Europe.

MANIFESTE ANGLO-CONFEDERE.

La *Tribune* de Chicago reproduit du *London Star* du 20 août le document suivant:

ASSOCIATION CENTRALE POUR LA RECONNAISSANCE DES ETATS CONFÉDÉRÉS,
No 26, rue Market, Manchester.

Monsieur,—Après avoir attendu longtemps et patiemment une cessation de la triste guerre qui existe entre nos cousins d'Amérique, nous concluons que le temps est venu de combiner quelque plan pour pacifier l'hostilité implacable des combattants.

Le massacre effrayant et inutile de myriades d'êtres humains dans des batailles qui ne sont jamais décisives, les symptômes d'une politique de représailles dans la conduite future de la guerre, qui prend évidemment un caractère de vengeance et d'extermination, et le fait garanti que chaque homme et chaque femme du Sud mourront plutôt que de se soumettre à la domination de M. Lincoln, doivent nous convaincre que la reconstruction de l'Union par la force des armes est impossible.

La séparation est déjà accomplie. Le Sud a eu tout le temps nécessaire pour montrer qu'il peut se défendre et se gouverner, et que les fédéraux ne peuvent, par la force des armes, restaurer l'ancienne Union.

Pourquoi hésiterions-nous donc plus longtemps à recommander (dans un esprit qui n'a rien d'hostile pour le peuple du Nord) la paix sur la base de l'indépendance du Sud?

Un de nos principaux hommes d'Etat déclarait, il y a quelque temps, que M. Davis avait fait une nation. Nous désirons agir dans l'esprit de ce qu'il a dit, en recommandant une médiation amicale des puissances européennes, précédée d'une reconnaissance loyale et égale du Sud comme puissance contractante.

Nous pensons que cette conduite est préférable à la "froide neutralité" qui reste insensible à une tentative faite pour annihiler un vaillant peuple, et aux présages d'anarchie, de rapine et de massacre de la part du pouvoir fédéral.

En conséquence, dans l'intérêt de l'Amérique désolée, du Nord et du Sud, dans l'intérêt de notre peuple qui souffre innocemment — dans l'intérêt du malheureux nègre et de l'humanité, nous vous demandons de vous joindre à nous dans cette tentative sincère pour arrêter la ruine sociale, morale et politique que la prolongation de la guerre civile doit causer aux deux parties de cette république jadis si prospère.

Nous serons heureux d'ajouter votre nom au comité déjà formé et de recevoir vos concours dans la forme que vous jugerez convenable.

(Suivent les signatures)

DUEL ENTRE LES GENERAUX WALKER ET MARMADUKE.

Le *Memphis Argus* du 16 publie ce qui suit:

Le 6 courant un duel a eu lieu au bayou Metairie, entre les confédérés Marsh Walker et Marmaduke. Le général Walker qui avait envoyé le cartel est tombé au premier feu, mortellement blessé à l'abdomen, son adversaire n'a pas été atteint. La difficulté avait pour origine la récente promotion de Walker au grade de major général, ce qui le mettait au-dessus de Marmaduke. Le général Walker est neveu du président Polk et habitant autrefois Memphis.

FRANCE.

On écrit de Paris à l'*Indépendance Belge* à la date du 27 août:

Le bruit de la démission de lord Russell a circulé aujourd'hui à Paris. Je crois ce bruit dénué de fondement. Il a été probablement provoqué par le *tolle* général qu'a soulevé en Angleterre le remplacement de sir James Hudson comme ministre plénipotentiaire de la Grande-Bretagne à Turin.

La France confirme implicitement ce que je vous disais hier d'observations à faire de la part de M. Dayton à M. Drouyn de Lhuys (au sujet de l'établissement d'un empire au Mexique), en affirmant qu'une conversation assez vive a eu lieu sur le même sujet entre M. Mercier, notre ministre à Washington, et M. Seward. M. Seward a fait valoir contre le fait dont il se plaignait la doctrine de Monroe, dont naturellement le ministre français a décliné les exigences. En résumé, on ne peut contester que les relations entre le gouvernement fédéral américain et la France ne soient singulièrement refroidies.

Je vous ai déjà annoncé, je crois, que M. de Montholon, notre consul général à New York, allait remplacer au Mexique, comme ministre plénipotentiaire, M. Dubois de Saligny. On a dit également que M. de Montholon était remplacé comme consul général à New York par M. Gauldrée-Boileau consul à Québec. M. Gauldrée-Boileau est remplacé lui-même dans cette dernière résidence par M. Gautier, consul général à San Francisco.

Au milieu des commentaires, des appréciations qui se croisent, il s'est formé dans une fraction de notre monde semi-officiel une opinion qui tient le langage suivant: aucun gouvernement, quel qu'il soit, pas plus la France que la Russie, ne peut vouloir la guerre de parti pris; donc les trois puissances occidentales traîneront les choses en longueur, le plus possible; elles épuiseront jusqu'au bout les négociations pacifiques.

Elles ont compris qu'il fallait laisser au temps le soin de passer sur la surexcitation aujourd'hui incontestable de l'opinion en Russie, surexcitation qui rendrait difficiles à se produire les tendances conciliantes de l'Empereur et de son premier ministre le prince Gortchakoff. Et comme, sans parler des dépêches de l'Angleterre et de l'Autriche, il est certain que le langage de la France a été calculé de façon à ne pas mettre le cabinet russe dans l'alternative de refuser ou d'accepter purement et simplement, il est plus que probable que, quelle que soit la réponse du gouvernement du Czar, elle laissera la porte ouverte à de nouvelles discussions. Ainsi, on continuera à discuter.

Je ne sais ce que la version que je viens de reproduire peut avoir de fondé; mais à coup sûr elle est au moins acceptable et jusqu'ici ne sort pas de l'ordre des faits connus.

Quoi qu'il en soit, depuis hier on fait revivre avec une certaine insistance le bruit, un moment abandonné, d'un rapprochement entre la France et la Russie, et l'attitude de notre société russe vient en aide à cette rumeur. Cette fois la Prusse serait en tiers dans le rapprochement. On parle de communications envoyées de Saint-Pétersbourg au roi de Prusse à Bade et de courriers partis de Bade et porteurs de dépêches pour le prince de Hohenzollern.

Partant de là, on commente dans le sens que je viens d'indiquer, et le séjour du prince au camp de Châlons et surtout sa présence au château de Saint-Cloud, dont il est l'hôte avec son fils.

On aurait, dans le sein de notre cabinet, envisagé toute la portée éventuelle de la réforme proposée par l'Autriche et on aurait senti le besoin de s'unir plus intimement avec la Prusse, sur l'antagonisme de laquelle on comptait pour faire avorter les résolutions du Congrès de Francfort, bien plus qu'on ne comptait sur l'opposition de détail de l'Assemblée des députés de l'Allemagne.

Qu'on se soit senti menacé dans l'avenir, qu'on se soit inquiété, je n'en sais rien de sûr. Mais ce que je puis certifier, c'est que dans nos sphères gouvernementales on affecte de regarder avec plus de curiosité apparente que d'inquiétude les travaux de la Diète princière. On considère l'œuvre comme mort-née, et, dans tous les cas, comme ne devant pas continuer à vivre ayant contre elle l'opposition patente de la Prusse, celle encore déguisée de plusieurs princes, et en outre les dispositions plus qu'équivoques de plusieurs des assemblées législatives de l'Allemagne.

On dit du reste, dans nos salons, que les dépêches de M. de Salignac-Fénélon, notre ministre auprès de la Confédération germanique, jugent les choses de la même manière.

Vous comprendrez qu'on ne puisse signaler le bruit d'un rapprochement entre la France, la Prusse et la Russie, sans avoir conséquemment à vous traduire la contre-partie obligée, celle d'un refroidissement entre Paris et Vienne. Aussi ai-je à vous répéter ce qui se dit à ce sujet: que le prince de Metternich, lequel, dans la pensée de M. de Rechberg, aurait un peu trop identifié son action politique avec celle des Tuileries, pourrait bien rester plus longtemps éloigné de son poste qu'on ne l'avait pensé d'abord, plus peut-être qu'il ne lui aurait convenu à lui-même; que M. de Schmerling, dont les vues se rapprochaient davantage de l'alliance française, aurait perdu beaucoup de terrain dans le cabinet autrichien et serait prêt à se retirer devant l'influence tout à fait prédominante de M. de Rechberg.

Quand j'aurai ajouté que les hommes d'Etat de Vienne sont accusés d'avoir prévenu l'esprit de l'Empereur contre l'acceptation du trône du Mexique par l'archiduc Maximilien, j'aurai à peu près répété sommairement toutes les rumeurs fausses ou vraies qui ont la prétention de représenter l'actualité des rapports entre la France et l'Autriche.

A propos du Mexique et du prince Maximilien, on n'a pas assez remarqué la portée d'un article publié il y a deux jours par une feuille ministérielle du soir, et dans lequel, en prenant facilement son parti de l'éventualité d'un refus de l'archiduc, on indiquait clairement que l'empereur des Français ne serait pas embarrassé pour trouver autour de lui un souverain capable.

FEUILLETON.

JEAN DIABLE

PAR PAUL FÉVAL.

LE PROCES CRIMINEL

V

IN EXTREMIS.

Il disait à Dieu: Le monde m'a condamné, que votre volonté soit faite! mais pour elle, ah! pour elle, faites tomber sur mon innocence le rayon de votre lumière! Qu'elle n'ait pas cette douleur et cette honte; laissez l'honneur à son deuil!

Il disait encore: J'ai souffert trois parts. Rendez-leur en joie mes tortures! Ce sont mes héritiers, Seigneur, à moi qui n'ai point d'héritage; que ma mort soit un patrimoine! Je bénis votre main qui me frappe, si elle amasse pour eux les trésors de votre miséricorde!

Non, celui-là n'était pas faible. Qu'ils soient bénis ceux qui n'ont point de haine! Il doutait de James Davy désormais, et il regardait M. Temple comme son bourreau. Ni James Davy ni Gregory Temple n'eurent une malédiction de sa bouche.

Tout était fini. Les préliminaires de l'instruction, envoyée de Paris par l'ancien intendant supérieur de police, avaient cette terrible solidité propre à chacune de ses œuvres. La justice anglaise, lancée dans cette voie et impatiente d'en finir avec une affaire qui avait jeté sur la police tant de défaveur et tant de ridicules, avait marché à grands pas. Comme il arrive toujours, une fois que les mains liées du hardi malfaiteur ne furent plus à craindre, les témoins surgirent de toutes parts.

Nous avons vu au Sharper's, dans la chambre de Jenny Paddock, la première répétition d'une comédie qui fut jouée quelques jours après à l'audience avec un merveilleux ensemble et avec un complet succès. Les dépositions échelonnées des *poulets vierges* portèrent le dernier coup à Richard Thompson, en achevant de convaincre le jury. Le verdict fut dès lors affirmatif sur toutes les questions, et la cour prononça la sentence de mort.

Le papier froissé qui gisait à terre aux pieds du prisonnier était une copie à lui notifiée de l'arrêt des juges de l'Echiquier qui rejetait son appel.

Quelques minutes après minuit, l'homme qui était chargé de Thompson ouvrit la porte de sa cellule et entra d'un air bourru. C'était celui-là même qui avait épargné l'esquisse sur la muraille. Il avait le visage écarlate et les yeux troublés.

A peine entré, ses paupières battirent et ses gros sourcils se froncèrent.

—Avez-vous quelque autre mauvaise nouvelle à m'annoncer, ami Clarke? demanda Richard avec douceur.

—On ne se couche donc pas aujourd'hui? balbutia l'homme qui avait la langue épaissie. Le diable soit de moi! je perdrai ma place pour ma sensibilité!

—Je me coucherai si vous l'ordonnez, Clarke, répliqua le prisonnier, mais je n'ai pas sommeil.

—Sommeil! répéta Clarke qui tourna brusquement sur ses jambes chancelantes.

Son regard tomba sur l'esquisse, et un juron gronda dans sa gorge, tandis qu'il détournait les yeux.

—Que je sois pendu moi-même si je ne rêve pas de toute cette histoire là! dit-il entre haut et bas.

Puis il ajouta d'une voix rauque:

—J'ai bu pour me mettre en cœur, monsieur Tompson. Voulez-vous boire, vous aussi? ça remonte!

A ce moment on entendit le bruit d'un maillet de charpentier qui frappait à coups redoublés sur le bois.

La tête du prisonnier se redressa, et l'on aurait pu lire un sentiment d'angoisse dans son regard. Ses yeux quêtèrent autour de lui comme s'il eût instinctivement cherché une issue pour fuir.

—Voulez-vous boire! répéta Clarke qui détourna de lui sa vue.

—Pourquoi boire? prononça Thompson dont la voix s'étrangla dans son gosier.

L'homme ne répondit pas. Le maillet allait sur le bois, éveillant dans les grands corridors de la prison un écho retentissant et sinistre.

—Suzanne! ma pauvre Suzanne! murmura Thompson qui joignit les mains.

—Oui! oui! grommela Clarke en portant sa manche à ses yeux mouillés. et le petit en faut, n'est-ce pas?.... Pardieu, oui!.... Que l'enfer me brûle!.... Il ne fallait pas tuer la comédienne, mon garçon!....

—Sur l'espoir de mon salut, je suis innocent! s'écria Richard.

—Pardieu, oui!.... ça m'est bien égal, garçon.... C'est l'idée de ce qui est là sur le mur, voyez vous bien.... Il y a chez nous la femme et le petit aussi.... Ah! j'ai bu, voulez-vous boire?

Il ouvrit sa veste et montra une bouteille. Un de ceux qui dressaient l'échafaud au dehors se mit à chanter. Clarke déposa la bouteille à terre et ferma les deux poings.

Puis, comme il vit que Thompson frissonnait, il alla prendre la houppelande sur le pied du lit et lui en couvrit les épaules.

—Ce n'est pas de peur! dit le jeune prisonnier qui essaya de sourire.

—C'est Lewis qui chante comme cela, grogna Clarke, je me charge de le retrouver.... Buvez un coup, garçon.

—C'était le froid, vous voyez bien, dit Thompson qui avait repris son calme. Je vous remercie, mon ami, mais je n'ai pas besoin de boire.... C'est pour demain n'est-ce pas?

Clarke saisit la bouteille et en fourra le goulot dans sa bouche.

—A quatre heures du matin, répondit-il.... J'ai raconté à la femme la chose qui est là sur le mur.... elle a dit que si vous vouliez quelque chose à manger ou à boire......

—Ne m'enverra-t-on pas un prêtre, mon ami? interrompit le prisonnier.

—Je savais bien que j'oubliais quelque chose!...... c'est ce Lewis et sa misérable chanson...... Le ministre est en bas avec sa Bible......

—Je vous prie de lui annoncer que je suis prêt.

Clarke fit un pas vers la porte, puis il s'arrêta et revint

—La femme a dit que si vous aviez quelque chose à envoyer...... murmura-t-il, vous savez.... pour ceux qui sont là sur le mur.... elle ira où vous voudrez.

—Je vous remercie, mon ami, répliqua Thompson, qui avait des larmes plein la voix. J'ai un médaillon pendu à mon cou. Si vous voulez me rendre un grand service, vous ôterez les cheveux qui sont dedans et vous les mettrez sur mon cœur, quand on va m'ensevelir.... Vous couperez un peu de mes propres cheveux, que vous renfermerez dans le médaillon, et je vous dirai demain matin à qui l'envoyer, mon bon ami Clarke.

Le porte-clefs arracha sa main que Thompson tenait et se précipita hors de la cellule.

Thompson restait seul. Les coups de maillet ne le faisaient plus tressaillir. Il entr'ouvrit sa chemise et prit le médaillon qui pendait à son cou. Il le regarda longuement et le pressa contre ses lèvres en murmurant:

—Adieu, ma Suzanne chérie! adieu, mon petit Richard bien aimé!......

Puis il demeura immobile et recueilli en lui-même.

Au bout de quelques minutes, la voix de Clarke se fit entendre de nouveau dans le corridor.

—Révérend, disait-il, c'est notre métier de prendre des précautions. Le doyen avait dit qu'il viendrait lui-même...... Du moment que vous avez la lettre, signée de lui, comme quoi vous le remplacez, tout est bien......

A une question, faite sans doute par le révérend, il répondit:

—Vous savez, ils sont tous innocens.... mais celui-là, moi, je n'en ai jamais vu de pareil, depuis quinze ans que je mange le pain du roi.... La comédienne a été étranglée, voilà le sûr!...Après ça, dans quelque temps d'ici, un coquin nous dira peut-être, en montant sur les planches, là-bas, avec vous ou un autre derrière lui: C'est moi qui ai étranglé la comédienne.... Chez nous, ça n'est pas si rare que les vaches à trois cornes.... Entrez, et, pour sortir, frappez solidement à la porte en demandant Joseph Clarke.

La porte s'ouvrit, puis se referma à double tour.

Thompson avait devant lui un ministre de la communion anglicane dont le visage était à découvert et qui portait à la main une Bible volumineuse.

Thompson le regardait et cherchait dans ses souvenirs à quel visage connu cette figure inconnue, austère et douce à la fois sous ses cheveux noirs, ressemblait.

Il se leva pour saluer.

Le ministre anglican déposa sa Bible sur le lit et ôta son grand chapeau du même coup que ses cheveux noirs, laissant voir de gracieuses boucles blondes sous lesquelles souriait le jeune et hardi visage de James Davy.

Thompson recula stupéfait. Un cri voulut s'échapper de sa poitrine, mais la main du révérend était déjà sur sa bouche.

—Mieux vaut tard que jamais, Thompson, dit-il tout bas.

—Quelque chose me disait que vous viendriez, James! murmura Thompson les larmes aux yeux.

—Je me perds dans tous mes noms, Richard, répondit le révérend en souriant; appelez-moi Henri, qui est mon vrai nom, Henri de Belcamp; mes amis me connaissent ainsi désormais.

—Désormais!.... répéta Thompson. Je n'ai pas à vous apprendre ce que ce mot signifie pour moi maintenant.

—Il signifie l'avenir, Richard, la jeunesse, le bonheur.... Pensez-vous que je sois venu ici pour vous préparer à mourir?....

—Comment avez-vous fait?.... demanda le condamné.

Car la joie fait de ces puériles questions.

—J'avais promis à Suzanne de vous sauver, Richard.

Cette fois, ce ne fut pas le dernier mot que Thompson répéta. L'idée de salut elle-même disparut devant la pensée de Suzanne.

—Suzanne! s'écria-t-il; oh! parlez-moi de Suzanne! parlez-moi de mon petit Richard....

—Je vous parlerai de tout ce que vous voudrez, Thompson; mais en besogne, s'il vous plaît! Je ne vous ai pas apporté les ailes d'Icare, et Icare n'aurait pu passer par cette abominable fente qu'il nommait une fenêtre.... Vous avez un pantalon noir: c'est déjà quelque chose; jetez bas votre houppelande, et faisons vite, car un autre visiteur va venir, et celui-là c'est moi seul qui dois le recevoir!

A continuer.

OUVERTURE DU THEATRE DES VARIÉTÉS.—Les amateurs de soirées dramatiques seront charmés d'apprendre que le Théâtre des Variétés de la Nouvelle Orléans sera ouvert le 1er novembre sous la direction habile de M. Lewis Baker. Parmi les artistes de mérite de la compagnie nouvelle on cite MM. Dan. Setchell et Laurence Barrett. La saison pour ce théâtre sera probablement fructueuse.

Marié, à l'église Ste-Marie, le 21 courant, par le Rév. P. Rousselon, M. ARMAND P. E. SCHNEIDER, natif de France, demeurant à St-Louis, Missouri, avec Mlle MADELEINE VUCHER, née à Phalsbourg (France), demeurant à la Nouvelle Orléans.

SERVICE FUNEBRE.

Une messe solennelle, pour le repos de l'âme de feu JOSEPH LANATA, sera célébrée à la cathédrale St-Louis, mercredi 23 courant, à 7 heures précises du matin. Les amis et connaissances du défunt sont priés d'y assister, sans autre invitation.
De la part de sa famille. 21sept—3f

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
Mardi, 22 septembre, 5 heures P. M.

COTON—Il s'est vendu, aujourd'hui, à l'encan, 52 balles (1 taxe de 1/2 ct non payée) dont 28 de repacked à 38 cts, 1 do à 41 ct, 10 balles d'échantillons à 45 1/2, 7 balles de ramassé à 22 1/2, 1 ditto à 23 1/2, 2 balles à 5 cts et 3 de low middling à 57 c la livre, comptant en billets du Trésor.

SUCRE—La demande annoncée s'est maintenue aujourd'hui. Les transactions ont atteint le chiffre de 500 boucauts, en plusieurs lots, à 10 1/2 cts le commun, 11 1/4 ct le fair et 11 3/4 @ 11 7/8 cts le fully fair à prime. Un petit lot de fond de citerne a été vendu à 4 cts. A l'encan, 40 barils de fair à clarifié a été vendu 11 1/2 @ 13 1/2 cts.

MELASSE—Faible approvisionnement. Il ne s'est vendu que 100 barils à des conditions particulières. Les transactions d'hier ont eu lieu à 25 à 26 cts la commune et 30 à 32 et 33 à 34 cts la bonne qualité à prime.

AVOINE—2800 sacs, en lots à 85 à 87 et 90c à $1 le boisseau.

SON—De petits lots se sont vendus, au débarcadère, à $2 25 les 100 livres.

FOIN—Le prime se vend à $60 tonneau, en petits lots au débarcadère.

FARINE—Il y a eu des ventes de première main, aujourd'hui, s'élevant à un millier de barils, en plusieurs lots, à $7 50 la bonne fine, $8 50 la superfine et $9 @ $9 25 le baril d'extra.

POMMES DE TERRE—Au débarcadère, $4 50 @ $5 25 le baril.

OIGNONS—Au débarcadère, $4 50 @ $5 50 cts le baril.

POMMES—Les pommes vertes se vendent, au débarcadère, $4 @ $6 le baril, suivant la qualité.

—Ventes à l'encan aujourd'hui: 10 caisses bacon breakfast à 8 1/2 cts, 5000 livres épaules @ 6 1/2. 100 barils farine avariée à $3 à $6, 200 sacs sel fin de table à 90c, 45 caisses fromage @ 12 1/2, 10 caisses vin rouge à $4 50, 12 barils bœuf à 7 50, 8 fréquins beurre à 24 cts, 10 demi caisses tabac à 40 à 45, 5 barillets saindoux à 12 1/2. 10 barils haricots avariés à $2 60 5 tierçons jambons à 14 à 15, 10 barils biscuits pilote à 5cts, 6 barils pois concassés avariés à 2cts et 50 caisses café moulu à 10 à 20cts.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 22 septembre 1863.

Il y a eu plus de régularité, aujourd'hui, et les espèces ont acquis un peu plus de fermeté. Il n'y a eu que de petites transactions à 34 à 36 pour cent de prime, suivant la monnaie courante, pour l'or et 24 à 27 pour l'argent—Les billets du Trésor sont calmes mais fermes à 1/2 à 3/4 et 1 pour cent de prime sur la monnaie courante de la ville, suivant la somme.

Le change pour le pays a été très peu recherché, les malles pour New York ne devant pas partir avant samedi prochain. Les cours sont néanmoins fermes à pair à 1/2 pour cent de prime pour les billets du Trésor et 1 à 1 1/2 pour de la monnaie courante. Les Banques demandent 3/4 à 1 pour cent de prime de leurs propres billets.

Rien qui soit digne de remarque dans le change pour l'étranger. Sterling nominal à 14 à 16, France $ 95 à 5 25. Rien dans les actions ou dans les bons ce n'est quelques bons consolidés de la ville (portant 6 pour cent) vendus dans le courant de la semaine dernière, à 8. Actions de la Compagnie du Gaz, $124 à 125; actions de la Compagnie des chemins de fer, $119. Billets de la Banque de la Louisiane, 60 à 63 et pe aussi recherchés, Banque des Marchands, 47 à 49, Banque du Crescent City, 60 cts.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 21 septembre 1863.

Arrivé hier, 237 bœufs, 163 cochons, 40 veaux et 25 vaches. Vendu, 50 bœufs, 66 veaux et 7 vaches. A vendre 757 bœufs, 114 cochons, 226 moutons, 63 veaux et 42 vaches.

Bœuf, de l'Ouest 1re qualité,	par livre, net,	20 cents.
" 2e "	"	18
" 3e "	"	16
" Texas 1re qualité	"	60
" " 2e "	"	40
Veaux, 1re qualité,	"	25 à 30
" 2e "	"	20 à 25
Cochons,	"	10 à 12
Moutons suivant la qualité, par tête,		$8 à 10
Vaches à lait, par tête		$75 à 100

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans

☞ Pas d'expédition à la Douane hier.

ARRIVÉS HIER

Goëlette Flora Temple, Ryander, Pointe à la Hache.
Goëlette Espinosa, Dinet, Pointe à la Hache.
Goëlette Young Italy, Navarri, Pointe à la Hache.
Steamboat Red Chief, Anderson, Port Hudson.
Steamer Starlight, Gould, Donaldsonville.
Steamboat Theodore, Aubert, Pointe à la Hache.
Steamboat Glasgow, Lamothe, St Louis.
Steamboat New Orleans, May, Baton Rouge.
Steamboat Any One, Taylor, Donaldsonville.
Steamboat Minnehaha, McComas, St Louis.

PRODUITS REÇUS.

De Baton Rouge — Par le steamboat New Orleans — 69 boucauts sucre, 79 barils mélasse, C B May—66 demi et 356 barils mélasse, 18 boucauts sucre, Friedlander & Gerson—16 barils mélasse, 5 boucauts sucre, A G Marmaux—2 boucauts sucre, M Scott—8 do do, D Bringuy—14 demi et 11 barils mélasse, 11 do fond de citerne à ordre—5 balles coton 4 sacs do en graine, Brott & Davis—4 do do do do, B F Flanders—14 boucauts sucre, F J Destiva—2 balles coton, Olivier & Dupiantier — divers, à ordre. Total—7 balles coton, 193 boucauts sucre 425 barils mélasse, 78 demi do do.

De Pointe à la Hache — Par le steamboat Theodile— 1 sacs riz, F Martin—117 sacs riz, A D Saivant

De Pointe à la Hache — Par la goëlette Young Italy — 157 sacs riz, 1000 oranges, 5000 limons, F Martin.

De Port Hudson — Par le steamboat Red Chief — 55 balles coton, capitaine Fasheo.

De Donaldsonville — Par le steamboat Starlight — 97 barils mélasse, 1 boucaut sucre, à ordre.

De St Louis — Par le steamboat Glasgow — 140 barils farine, C J Buddeck & co— 300 barils farine, 202 sacs avoine, L Prudhomme — 34 barils pois 25 barils biscuits 200 barils farine, E S Keep—97 barils pommes, 114 barils pommes de terre, 80 sacs do, M Deukson—57 barils pommes, 16 oignons, 6 barils choucroute, 190 barils pommes de terre, J Haas — 50 barils pommes, 27 têtes bestiaux Rolland & co— 9 barils liqueurs, 5 barils oignons, F Martin — 40 barils pommes de terre, 27 barils pommes, J Eanman—45 balles foin, M Duffy—20 barils choucroute, F Delbondio — 13 boucauts bacon, 20 barils choucroute Schnider & Zuberbie. — 15 tierçons bacon, A Mercier & co — 26 barils whisky, 10 tierçons graisse, 2 barillets beurre, F Fostiendike — 26 caisses bacon, Maye & Brother—10 barils whisky, Espy & Wilcox—50 têtes bestiaux, B Foster—175 cochons, 118 têtes bestiaux, Miskins & co — 50 balles foin, O W Griffin — divers.

De Donaldsonville — Par le steamboat Any-One — 43 boucauts sucre, Bower & Garner.

De St Louis — Par le steamboat Minnehaha — 108 paquets cercles, Thos Beck—50 balles foin, Michael Duffy—30 boucauts bacon, E S Keep—20 barillets épaules, Schnider & Zuberbier—134 barils farine, T Prudhomme—87 colis marchandises, H S Seward — 39 douz volailles, 86 barils pommes de terre, 20 barils oignons, 25 barils pommes, L B Avery — 72 barils pommes, 160 barils pommes de terre, 150 barils oignons, 3859 sacs maïs, H G McComas — 163 barils pommes de terre, 22 barils pommes, 6 barils oignons, J Greve—14 demi barils bière, Frank Herber — 108 têtes bestiaux, C Wilkins & co—1 malle, E J Gay.

Par le Chemin de fer des Opelousas et de l'Ouest—50 boucauts sucre, E Durand—56 barils mélasse, 24 boucauts sucre, Lobit & Carpentier.

ATTENTION

☞ Le Shérif procédera, aujourd'hui à 10 heures A. M., sur les lieux, à la vente à l'encan du fonds et de l'installation du magasin d'épiceries et de comestibles, vins et liqueurs assortis, situé à l'angle des rues de Chartres et Madison, dans le 2me District, d'un cheval et du terme restant du bail des lieux.—Voir aux annonces.

☞ La goëlette "Sam", fine voilière au complet, sera vendue, aujourd'hui, 23 du courant, à 4 heures et demie, au pied de la rue St. Joseph, 1er District.

AVIS.

MA femme, Augustine Tonglet, ayant quitté mon domicile, je publie cet avis pour prévenir que je ne payerai plus aucune dette qu'elle pourrait contracter.
B. W. LAUCK.
Nlle-Orléans, 22 septembre 1863. 23 sept—3f

AVIS.

LA ou les personnes qui ont emporté de ma résidence des effets qui m'appartiennent, sont requises de les y rapporter, autrement elles seront poursuivies devant les tribunaux.
B. W. LAUCK.
23 sept—3f Rue de l'Hôpital, No 419.

Le système Sangrado.—Lorsque le docteur Sangrado s'apercevait que ses malades étaient faibles, il leur donnait du gruau à l'eau; lorsqu'ils devenaient plus faibles, il les saignait et les bourrait de calomel et de jalap. Gil Blas nous dit que les malheureux expiraient invariablement. Bien des personnes sont tuées de la même manière de nos jours, mais le monde a fini par découvrir que dans les cas de faiblesse et de désorganisation prématurée, l'AMER DE HOSTETTER est la véritable liqueur fortifiante; il fait plus que donner des forces, il régularise et purifie. C'est une incomparable préparation pour les maladies auxquelles les femmes sont sujettes à cause de leur organisation. Dans les cas d'hystérie et d'hypocondrie, l'effet de l'Amer est magique; il en est de même lorsqu'il y a chez le malade une tendance à la paralysie. En un mot, l'AMER DE HOSTETTER prolonge l'existence.

AGENTS:
J. WRIGHT & Co, rue de Chartres, No 21
E. J. HART & Co, rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79,
G. THEURER, au-dessous du marché français,
J. MORGAN, HALL & Co, rue de la Commune, No 20,
G. N. MORRISON & Co, rue des Magasins, No 12,
JOHN T. MOORE & Co, rue Poydras, Nos 7 et 9,
JOSEPH MAILLOT, rue Crossman No 12,
SCOVIL & MEAD, rue de Chartres, No 111.
THOMPSON & BARNES, 23 et 25 rue Commune.
18sept—6

DIVERS.—En débarquement du steamer Morning Star et en magasin:
300 boîtes, demi et quart boîtes, RAISINS Layer.
200 caisses FROMAGE E. D. et New York State.
35 tierçons JAMBONS de Cincinnati, passés au sucre.
300 caisses VIN ROUGE, différentes marques et qualités.
20 barils HARICOTS rouges.
150 caisses CORNICHONS assortis.
75 caisses FRUITS et PRESERVES, assortis.
50 caisses LAIT condensé de Borden.
2 caisses CLAM condensé. On emploie beaucoup cet article, dans les hôpitaux, pour faire de la soupe; il est nouveau et la Faculté de Médecine le recommande fortement.
50 caisses MOUTARDE anglaise de Durham.
100 caisses POIVRE moulu,
50 caisses HUITRES du Chesapeake.
100 boîtes THE vert et THE noir.
50 caisses HUILE D'OLIVE.
100 colis MAQUEREAUX.
300 sacs gros SEL de Liverpool en bon état,
100 barillets CLOUS assortis,
10 sacs CAFE RIO,
20 sacs CAFE JAVA,
10 sacs POIVRE NOIR,
200 caisses AMIDON,
50 caisses VIANDES assorties conservées,
250 barils PORC mess nouveau épais, qualité supérieure.
200 barils FARINE, extra et superfine,
100 rouleaux CORDE d'emballage du Kentucky,
100 rouleaux TOILE D'EMBALLAGE de l'Inde,
20 paquets FICELLE d'emballage du Kentucky, &c. &c.
Consignés et à vendre, à des prix raisonnables, par S. E. BEVANS & Co.,
21 sept—3f Rue Poydras, Nos 51 et 53.

P. MINARD, BOTTIER DE PARIS,
Rue Royale No 16,
[Ancienne Poste],
ENTRE CANAL ET DOUANE,
18sept—1m NOUVELLE-ORLEANS

Indiennes! Indiennes!!

REÇU par le steamer "Morning Star"—30 CAISSES INDIENNES AMERICAINES des manufactures les plus célèbres.
A vendre par BROTT & DAVIS, au coin des rues Gravier et Tchoupitoulas.
20sept—6f

THÉATRE D'ORLÉANS.

Dimanche, 27 septembre 1863.

Débuts de MLLE ALINE âgée de 14 ans—LE DIABLE A L'ECOLE, vaudeville—Mlle ALINE jouera le rôle du Diable—UNE PEUR, M. Jénan jouera le rôle d'Oscar—LES CRIMINELS DRAMATIQUES, opérette, Mlle Maillet jouera le rôle de Gigolette—"Intermède musical"—Solo de violon, par M. Olivera—JOCRISSE, M. Dubois jouera le rôle de Jocrisse—La "Newa Polka", dansée par Mlle Aline.—Les bureaux de location seront ouverts samedi et dimanche, de 10 heures A. M. à 3 heures P. M. 23sep—2f

Théatre des Variétés,
NLLE ORLEANS.

☞ CE BEAU THEATRE POPULAIRE sera ouvert, pour la saison régulière de 1863-64, vers le 1er novembre

Les artistes bien connus dont les noms suivent, composent une partie de la compagnie
M. DAN SETCHELL,
M. LAWRENCE BARRETT,
M. LEWIS BAKER,
Mme ALEXINA FISHER BAKER.
23 sept—3

POUR NEW-YORK, directement.

Départ, SAMEDI, 26 du courant, à 8 heures du matin.

POUR NEW YORK.—Le steamer favori GEO. WASHINGTON, fin voilier, commandant E. V. Gager, partira avec les malles des Etats Unis, de son wharf, au pied de la rue Toulouse.
☞ Pour fret ou passage, s'adresser à A. MOULTON,
18 sept rue Natchez, No 31

POUR MATAMOROS.

Chaloupe CATOCHE, fine voilière. Pour fret ou passage, s'adresser à S. FERNANDEZ & Co.,
21sept—7f No 125, Vieille Levée.

POUR TAMPICO
(LIGNE REGULIERE.)

La goëlette fine voilière, chevillée en cuivre, HENRY TRAVERS, capitaine Ive, partira prochainement pour Tampico. Pour fret ou passage, s'adresser à F. CLAVEL & CO.,
4 sept—1m 71, rue des Magasins.

POUR LA HAVANE.

La belle goëlette AMARANTHE, fine voilière, capitaine Dawes, prend un chargement pour la Havane, et partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à JOSEPH KELLEY,
26août— rue Gravier, No 88.

AU BON TON,
SALON PARISIEN POUR LA BARBE ET LA COUPE DES CHEVEUX.
V. DUBOIS, 58, rue Royale, entre Bienville et Conti.
—Ci-devant 45, rue Bienville—

A L'HONNEUR d'informer ses clients et amis ainsi que le public, qu'il vient de faire réparer son salon dans un genre nouveau, et il sollicite le patronage de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Rien ne sera négligé pour les satisfaire. De bons ouvriers seront constamment employés dans son établissement, et vu la dureté du temps, le prix de la coupe des cheveux est réduit à 25 cents, barbe 10 cents et shampooing 25 cents. Teinture parisienne employée pour les cheveux et la barbe à des prix réduits.
☞ Un bon ouvrier est demandé. 18sept—1m

80 cents à la piastre,
POUR LES BILLETS
DE LA BANQUE DE LA LOUISIANE.

LES BILLETS DE LA BANQUE DE LA LOUISIANE seront pris à raison de 80 cents à la piastre, en paiement des machines à coudre de Grover & Baker. Il ne sera rien demandé d'extra pour les machines. Le prix sera le même que quand nous vendions pour de l'or avant la guerre.
Dépôt, rue St Charles, No 61, au coin de la rue de l'Union. 17 sept—

CHARLES TROUILLY,
Rue Royale, No 100, entre Conti et St. Louis.

SPECIALITE pour PERRUQUES, TOUPETS, BANDEAUX, BRAIDS, FRISETTES, &c., le tout fait sur commande.
☞ Salon spécial pour la coiffure des dames et la coupe de cheveux des enfants. Leçons de coiffure par Mme Charles.
Articles de Paris et parfumerie française. 16sep—1m

Maison à louer.

A LOUER, à partir du 1er octobre prochain, la maison à deux étages avec attique, située au coin des rues Bourbon et Quartier. Il y a des installations de gaz dans toutes les parties de la maison et une seconde cour derrière la cuisine.
S'adresser No 84 rue Bienville. 16 sept—

AVIS

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont ouvert un magasin dans la rue Gravier No 36, et reçoivent en ce moment un fort lot de tabac de choix du Connecticut, pour capes et tripes.
Cigares de la Havane et du pays, tabacs à fumer et à chiquer, des meilleures marques, qu'ils offrent aux fabricants et aux marchands aux plus bas prix du marché.
LICHTENSTEIN BROS.
17 sep—1m rue Gravier No 36.

LAZARD & MICHEL,
199, RUE DE LA VIEILLE LEVEE,
BATISSES PONTALBA,
FACE A LA HALLE AUX VIANDES.
Habits, Linge de dessus et de dessous, Chapeaux, Casquettes, Malles, &c.

NOUS venons de recevoir par les derniers arrivages, un assortiment complet et varié des articles ci dessus nommés, que nous offrons à des prix très raisonnables. Notre département pour les commandes, ne peut être surpassé en ville.
Ceux qui désireront ce qu'il y a de mieux, à des conditions avantageuses, sont priés de passer à notre adresse. 21sept—15f

A VENDRE,

2000 sacs SEL.
40 rouleaux TOILE D'EMBALLAGE de l'Inde.
15/4 vin d'OPORTO, B. REIG.
60/4 et 30 caves MADERE, GROUSSET.
30 futailles COGNAC, Rasteau, 4e preuve.
☞ 60 futailles COGNAC de la célèbre marque C. C. C. EXTRA CABUSAC.
Aug. COUTURIÉ, Successeur de PLASSAN,
5 sep—1m No 42 Vieille Levée.

Graines de 1863

Reçu par le navire MARIE FELICE du Havre, un assortiment de GRAINES EUROPEENNES, de la récolte de 1863. Ces semences étant les plus fraîches dans le marché, le soussigné espère que le public le favorisera d'une visite.
T. BACHELIER, 21 et 23, rue Cressones,
11sep 8m entre Chartres et Levée

Avis important—Aux planteurs cotonniers et aux facteurs de coton.

LES planteurs qui auraient besoin d'un bon moulin à coton sont informés que le dépôt de "l'Eagle Cotton Gin" est maintenant ouvert; et ils trouveront un fort lot de ces moulins, dont les machines sont tellement bien connues des milliers de planteurs qui s'en servent qu'on ne juge pas nécessaire d'entrer dans des détails. On en vend sur les garanties de trente un ans et il est reconnu qu'ils sont supérieurs à tous les autres. En prenant pour base la valeur actuelle du coton, l'article sorti de ces moulins rapportera de cinq à dix cents par livre de plus que le coton fait sur d'autres moulins.
La hausse dans le prix du coton fait sur l'Eagle Gin excédera le prix de la machine.
Dépôt à l'angle des rues St-Charles et Union
25août—m

AVIS AUX MARCHANDS.

Changement de domicile.

LES soussignés ayant transféré leur magasin au No 41, rue de Chartres, entre Bienville et Douane, continuent leur même genre d'affaires que par le passé. Recevant par chaque steamer de nouvelles consignations, et ayant toujours un acheteur sur le marché de New York, cela leur permet de vendre à meilleur marché qu'aucune autre maison.
Leur assortiment se compose de DOMESTICS, FANCY & MILLINERY GOODS, tels que—
Cotons blancs et écrus, cotonnades, kersey, jeans, flanelles, moletons, bonteint, indiennes, casimirs, satinets, coutils à matelas en coton et en fil, strips pour chemises, malakoffs, corsets, baréges à voile, mouchoirs fil, mouchoirs madras, bas et chaussettes, bobinet et brin fil, à moustiquaires, fil de reine, rubans, garnitures, crêpe, mousseline de laine et autres, chemises en laine et en coton et une infinité d'articles trop longs à énumérer.
Les marchands de la ville et de la campagne sont invités à venir se convaincre du bon marché avant d'acheter ailleurs.
5 sept—1m C. JAUBERT & CO.

CHANGE SUR FRANCE,
Constamment à vendre par
J. H. EIMER & Cie.
22août—3m 17 Carondelet.

Champagne de la veuve Clicquot Ponsardin.

20 Caisses CHAMPAGNE de la veuve Clicquot, en grandes et demi bouteilles.
A vendre par B. C. CASTENDYK,
9 sept—27 rue Tchoupitoulas No 15

En débarquement du steamer Hannibal, de St-Louis, et à vendre par
F. AVET & CO.

50 tierçons de graisse,
22 barils do
Reçu aussi par le steamer CROMWELL,
30 fréquins de beurre de Goshen de choix et en magasin, reçu par les derniers arrivages de l'Ouest et de New-York,
200 barils de farine Favorite & Ivory Mills,
200 caisses de chandelles Star,
50 do blanc de baleine, Nos 4, 5 & 6,
50 sacs café Rio,
10 tierçons jambons,
100 caisses amidon,
15 1/2 barils de bœuf Chamberlin,
25 1/2 do de pig pork,
20 bques de vin St Julien Médoc,
100 barillets de clous assortis,
30 boucauts de sucre,
25 barils do en poudre No 1,
25 do do en morceaux,
50 caisses huile de charbon, &c. &c. 18sep—15f

Tabac en feuilles et Cigares.

LE soussigné vient de recevoir et vendra à des prix très modérés, un lot de TABAC EN FEUILLES [Connecticut, Florida et Mason County,] ainsi qu'un choix de CIGARES des meilleures marques.
F. BELINO,
Nos 28 et 30, Tchoupitoulas, et 78, Front Levée.
21août—3m

Médicaments spéciaux
DU
DOCTEUR VERGÉ.

DEPURATIF—POMMADE—INJECTION—POUDRE—SOLUTION—PILULES—SIROP ANTI-SYPHILITIQUE, &c.

GUERISON RADICALE
des Démangeaisons—Rougeurs—Dartres—Boutons—Ulcérations—Ecoulements—Engorgements—Fleurs Blanches et en général toutes les MALADIES SYPHILITIQUES ET DE LA PEAU,
par l'emploi des médicaments du Dr VERGÉ. Ces médicaments sont ordonnés selon le cas. S'adresser à la Pharmacie F. GAUDOZ,
7 août—3m Encoignure Orléans et Bourbon.

INJECTION RICORD.

CETTE PREPARATION est la seule employée par le docteur RICORD, toutes les fois que la maladie est récente.
Les écoulements simples sont guéris en quelques jours.
A vendre par E. GAUDOZ,
17juin Encoignure Conti et Bourgogne

MALADIES SECRETES.

Syphilis — Gonorrhée — Ulcérations — Dartres — Plaies anciennes — Scrofules — Scorbut, &c., &c.

M. E. GAUDOZ, pharmacien de l'Ecole de Paris annonce à ses nombreux clients qu'il continue comme par le passé à s'occuper spécialement du traitement des MALADIES SECRETES chez les deux sexes.
Les personnes atteintes des maladies de la peau, d'ulcérations, de plaies anciennes, de syphilis à la 2me et 3me période, peuvent être assurées de trouver une guérison radicale. Toutes les maladies chroniques sont traitées avec succès depuis huit années à la pharmacie encoignure Conti et Bourgogne. 17juin—

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, bottes et souliers.
PAR HOFFMAN & MARKS,
J. HOFFMAN, encanteur.
Bureau, rue de Chartres, No 38.

VENDREDI, 25 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—
Mérinos français et anglais,
Mousselines de laine françaises,
Alpacas noirs et en couleur,
Popelines françaises brodées,
Mozambiques,
Casimirs français,
Satinets noirs et en couleur,
Cotonnades, denims et stripes,
Cotons blancs et écrus,
Toiles blanches d'Irlande,
Mousseline Suisse, blanche, fine et nansou,
Indiennes françaises, anglaises et américaines,
Flanelles, bleues, rouges, jaunes et blanches,
Mouchoirs, toile blanche et soie,
Crash toile écrue et blanche,
Bonneterie pour hommes, femmes et enfants,
Crinolines et corsets.

A 1 HEURE PRECISE.
100 caisses bottes et souliers venant d'être reçus par le steamer "Geo. Washington" arrivé de New York, comprenant un assortiment de choix, manufacturé expressément pour ce marché.
Egalement—les marchandises avariées suivantes 14 douzaines chemises de voyage, et 10 pièces coutils à matelas. 2 sep

Bœuf. Bœuf.
PAR F. F. TRINCHARD, encanteur

AUJOURD'HUI, à 10 heures et demie, il sera vendu à l'encan, dans la rue Poydras, Nos 51 et 53—57 barils bœuf de différentes marques.
Conditions—comptant. 23 sept.

Vente, à l'encan, de la goëlette Sam, fine voilière.
PAR B. T. MONTGOMERY, Encanteur.
Bureau, à l'Armory Hall, rue du Camp, No 87.

IL sera vendu, mercredi, vingt-trois du courant à 4 heures et demie sur la Levée au pied de la rue St. Joseph, par ordre de A. A. Atocha juge de la Cour Prévôtale des Etats-Unis—
La goëlette SAM, fine voilière, au complet avec tous ses gréements et apparaux, construite depuis trois ans.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des E. U. 23sept

Marchandises Sèches, Linge fait et Chapeaux
—AUSSI—
Bottes, Souliers et Brodequins.
PAR E. ROGER & CO.
JOSEPH HOLZ, Encanteur.

JEUDI, 24 courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—
150 lots de Marchandises sèches, telles que cotons blancs et écrus, Molleton, Denims, Stripes, Kentucky Jeans, Cotonnades, Satinets, Draps, Casimirs, Indiennes, Bonneterie, Flanelles unies et croisées, Kerseys, &c., &c.
—AUSSI—
100 Lots de Linge fait tels que Redingotes et Sacs drap noir, Pantalons casimirs et satin de laine, Gilets de dessous soie et fantaisie. Pardessus, Chemises de dessous, Caleçons, &c., &c.
—AUSSI—
50 Lots Chapeaux feutre pour hommes.
—ET
50 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, assortiment complet.
Conditions à la vente. 23sept

Jolie résidence sur la rue St-Claude.
PAR E. M. JACOBS.

IL sera vendu samedi, 26 septembre 1863, à midi, à la Bourse des Négociants & Encanteurs, rue Royale—
Un lot de terre situé dans l'îlet renfermé par les rues St-Claude, Tremé, Dumaine et St-Philippe, mesurant environ 18 pieds de face à la rue St-Claude, sur 122 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur—Ensemble les améliorations consistant en une jolie maison, No 227, façade en briques, ayant trois chambres en bas et en haut, une belle chambre dans la mansarde et cabinets, cuisine haute de quatre pièces, hangar à charbon, puits, latrines, hydrant, cour carrelée, &c., &c.
Conditions au moment de la vente. 22sept

Boulangerie avantageusement située, vendue pour cause de départ
PAR E. M. JACOBS, Encanteur.

IL sera vendu jeudi 1er octobre 1863, à 11 heures du matin, rue Delery et face des Casernes, entre Levée et Jumonville—
Une boulangerie et toutes ses dépendances, beau four, pétrin, etc. Aussi, les ustensiles et installations d'une boulangerie.
Seront vendus avec l'établissement ci-dessus, 3 beaux mulets, 2 chevaux, 2 charrettes à pains, 2 charrettes à provision, 70 volailles, 2 cochons, &c., &c.
L'acheteur pourra avoir un bail de trois ans s'il le désire, à raison de $15 par an.
Conditions—La moitié comptant, et le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur.
Les personnes désirant acheter à l'amiable pourront s'adresser au propriétaire, sur les lieux, avant la vente. Une belle propriété située à l'encoignure des rues Grands Hommes et Delery, à un îlet du dépôt des chars de la ville, construite à l'usage des habitants qui y laissent leurs voitures et leurs chevaux. Cette propriété est d'un grand revenu.
21sept

Propriété sur la rue de l'Histoire.
PAR E. M. JACOBS, Encanteur.

IL sera vendu, samedi, 26 septembre 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—
Un lot de terre mesurant trente trois pieds et six pouces trois lignes de face à la rue de l'Histoire, sur cent vingt sept pieds dix pouces six lignes de profondeur entre les rues Craps et Amour. Ensemble une maison, No 51, ayant trois chambres, galerie et deux cabinets, une vieille cuisine, puits citerne, latrine, etc. Voir le plan à la Bourse.
Conditions—$575 comptant—L'acheteur assumera le paiement d'un billet de $525, dû en avril 1864, et la balance à un an de crédit avec 8 pour cent d'intérêt de date et hypothèque. Les taxes de 1863 seront à la charge de l'acquéreur. 22sept

Moulin à vapeur, à gru et à farine.
PAR E. M. JACOBS, Encanteur.

IL sera vendu, vendredi, 25 septembre 1863, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Robertson et Ste Anne—
Un moulin double (Tremé Mill). La machine est neuve et en parfait état de la force de huit à dix chevaux. La bâtisse sera vendue avec le moulin. L'acheteur ayant le privilège de continuer sur les lieux en payant $12 par mois pour le terrain.
Cet établissement est d'un très bon rapport et n'est vendu que pour cause de départ.
Conditions—comptant. 22 sept

Vente, à l'encan, d'un terrain amélioré de prix.
PAR J. P. BOISSEAU, Encanteur.
Bureau, au coin des rues Magasins et Gravier.

IL sera vendu à l'enchère publique, SAMEDI, 26 du courant, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale,—UN TERRAIN situé au coin des rues Dumaine et Villeré, deuxième District, ayant 37 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Dumaine, sur 85 pieds 11 pouces 5 lignes sur la rue Villeré, au pied américain. Ensemble les améliorations qui s'y trouvent, comprenant une belle maison, deux corps de logis, cuisine, cuves, cour carrelée, etc. etc.
L'acte de vente par devant —, notaire public, aux frais de l'acquéreur. On peut voir le plan à la Bourse des Marchands et des Encanteurs.
Conditions à la vente. 21 sept

Vente, pour liquidation, du stock de l'importateur bien connu, S. Plassan,
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu, jeudi, 24 du courant à 11 heures du matin, au magasin de M. Aug Couturié, rue Vieille Levée, No 42—
400 caisses vin rouge fin de table, Alf Morton Léoville.
1 poinçon whisky d'Irlande, très vieux.
7 " " d'Ecosse extra.
107 à pipes cognac des célèbres marques Cabusac, extra C. C. C., Rasteau, Gibos, &c.
20 à pipes vieux vin d'Oporto B. Reig, 3 ans d'importation,
40 barriques vin blanc de qualité supérieure.
Des catalogues contenant des détails complets seront prêts et pourront être vus par les acheteurs, mardi, 22 du courant.
Conditions—comptant. 21sept

BERNARD TURPIN
ENCANTEUR
ET
NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
No 93, RUE VIEILLE LEVÉE,
Entre St Louis et Conti. 17 sept—30f

HEBERT & ESCOUSSE,
131 RUE DE CHARTRES.

Reçu par le steamer Morning Star.
Paul de Kock—Plusieurs séries complètes,
Debay—Hygiène des Plaisirs,
V. Fournel—Spectacles populaires et Artistes des rues
E. Capendu—Marcof le Malouin,
Maquet Auguste—La Rose Blanche,
Dickens, Ch—Les contes d'un Inconnu,
St. Felix—Les Cousines de Satan,
Valrey Max—Les Victimes du Mariage,
George Sand—Constance Verrier,
" Antonia.
Jules Janin—Les Contes du Chalet,
Pouray Arthur—Le Château de Colombes,
Laroche et Fould—L'Enfer des Femmes,
Stefano—Morale des Femmes,
Delbarès Havard—Voltaire et Mme Du Chatelet,
Piotre Artamov—La Messagerie Littéraire,
Arsène Houssaye—La Pécheresse,
E. Capendu—Les Contes d'Epingles,
Amédée Achard—La Traite des Blondes, &c. &c.
THEATRE—Le Braillon, comédie,
" La Maison Sans Enfants, Comédie,
" Le Train de Minuit
" Le Bout de l'An de l'Amour
Thiers—Histoire de la Révolution Française,
" du Consulat et Empire, 20me et dernier Vol, à vendre séparément, ainsi que ceux antérieurs.
Hugo, V—Raconté par un Témoin de sa Vie,
" Les Misérables,
Magasin Pittoresque de 1862,
Musée des Familles
Bouillet—Dictionnaire de Géographie,
" des Sciences, Lettres et Arts,
Vapereau— " des Contemporains,
Guizot— " des Synonymes.
MEDECINE ALLOPATHIQUE.
Ouvrages de Bouchut—Morin—A. Louis—Demarquai—Bavrier—Maury—Demarres—Becquerel,
Pharmacie—Guibourt, traité de Cadec, &c. &c.
MEDECINE HOMŒOPATHIQUE.
Jahr—Nouveau Manuel,
Prost Lacuzan—Formulaire Pathogénique Usuel,
Manuel Roret—Série des plus complètes
Un magnifique petit assortiment de Paroissiens, ivoire, chagrin, velours, &c. &c.

Papier peint.
La maison HEBERT & ESCOUSSE pensant à l'avenir ne plus tenir cet article, l'offre en vente aux ANCIENS PRIX. 22sept—6f

Bureau de la Compagnie d'assurance mutuelle de l'Etat de la Louisiane.
Bâtisse de la succursale de la Banque de l'Etat de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 14 septembre 1863.

AVIS est donné que, conformément à l'article 4 de la charte de cette Compagnie, l'élection annuelle de trente-trois directeurs, pour l'année, aura lieu Lundi 28 septembre 1863, de dix heures du matin à deux heures de l'après-midi, au bureau de la Compagnie.
L. W. BAQUIÉ,
14 sep—au 28 Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans,
No 111, rue du Canal.
Nlle-Orléans, 9 septembre 1863.

AVIS est par les présentes donné que, conformément à l'article 5 de la charte de cette compagnie, l'élection annuelle de douze Directeurs pour l'année courante, aura lieu dans les bureaux de la Compagnie, LUNDI, 28 septembre 1863, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
J. W. HINCKS,
9sept—au28 Secrétaire.

J. LUDOWIG,
MARCHAND TAILLEUR,

A transporté son magasin de la rue Commune, No 112, dans la rue du Canal, No 138, entre les rues St-Charles et Carondelet. 7juillet—3m

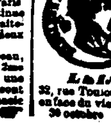

EXTRAIT DE CAFÉ.
Vermicelli et Macaronis
Fabriqués p
LAINDARD & NORMAN,

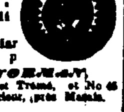

32, rue Toulouse, entre Marais et Tremé, et No 46 en face du vieux Bassin, côté supérieur, près Marais.
30 octobre

VENTES A L'ENCAN.

Vente pour cause de départ.
Beaux meubles en acajou.
PAR J. B. CROZAT, Encanteur.
Rue Royale, No 96.

IL sera vendu vendredi, le 25me jour de septembre 1863, à 10 heures et demie A. M., rue St Louis, au No 118, entre les rues Dauphine et Bourgogne, savoir
Armoires, pendule à musique, bois de lits, side board, bureaux, chaises, berceuses, ustensiles de cuisine, sofas, &c., &c.
Conditions—Comptant 22 sept

VENTES JUDICIAIRES.

B. Riehl & Co vs Léon Couget.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,5[illegible]—En vertu d'un ordre de vente rendu le 16 de septembre 1863, et à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, mercredi 23 de septembre 1863 à 10 heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à l'adjudication de—
Le fonds et l'installation d'un magasin d'épiceries et de comestibles de vins, liqueurs et eaux de vie assortis, &c., situé à l'angle des rues de Chartres et Madison, dans le deuxième District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.
Aussi—Un CHEVAL.
Et le terme restant du bail de la maison, expirant le 1er d'août prochain (1864), à raison de $70 par mois.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant au moment de l'adjudication. L'acquéreur du bail paiera le loyer à l'échéance, et la balance à prix d'adjudication, s'il y avait, comptant au moment de l'adjudication.
JAS. E. DUNHAM,
17 sep—19,23 Shérif de la paroisse d'Orléans

Nous avons reçu en consignation.

DE plusieurs des principales fabriques de l'Ouest une quantité considérable de TABAC A CHIQUER arrangé avec un soin tout particulier pour ce marché. Les marchands en gros sont invités à venir examiner notre stock qui sera toujours assez varié et pourra satisfaire toujours aux plus fortes demandes, à des conditions avantageuses. Nous offrons entre autres ceux—
Cinquante 3/4 caisses, 10 à la livre
Soixante quinze 3/4 caisses, Navy d'une livre
Dix caisses noir doux, 1/2 livre.
Cent cinquante caisses lateres, 5s livres et moyenne,
Deux cents caddies May Apple Pan..
Cinquante caddies, tordu
Quarante 3/4 caisses de naturel d'une livre.
En magasin— en bon état et présentement garanti—
Trente caisses véritable Virginia d'une livre, "John Robinson".
Ces tabacs seront garantis pour six mois
MAYER BROTHERS, rue Tchoupitoulas, No 51,
17 sep—30f entre les rues Natchez et Poydras.

Restaurant St-Louis
Tenu par HENRI BARTHE,
Rue St-Louis No 77, entre Royale et Bourbon.
Chambres garnies pour habitants.
Salons pour noces et repas de famille.
Pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés —1m

J. H. CARTER,
MARCHAND DE GROCERIES EN GROS
ET MARCHAND COMMISSIONNAIRE,
Rue Tchoupitoulas, Nos 8 et 10 et rue Nlle-Levée Nos 8 et 10.
OFFRE A VENDRE LES MARCHANDISES SUIVANTES
—En magasin et en débarquement—

PORC MESS.
PIG PORK.
BŒUF MESS.
BŒUF FULTON MARKET.
BACON BREAKFAST.
BLATS COTÉS DÉSOSSÉS ET RIBBID EPAULES.
BŒUF FUMÉ.
LANGUES DE BŒUF.
JAMBONS RAWSON.
SAINDOUX—en tierçons barils et barillets.
BEURRE—en barillets et en fréquins.
FROMAGE.
FARINE—Piacé's, T Harrison, Eclipse.
FARINE DE MAIS.
BISCUITS PILOTE.
HARRICOTS BLANCS.
POIS CONCASSÉS.
ORGE PERLÉE.
MACARONI.
VERMICELLI.
MAQUEREAUX.
MORUE.
SAUMON.
HARENGS.
CAFÉ JAVA.
CAFÉ RIO.
CAFÉ DE LA HAVANE.
CAFÉ MOKA.
THE IMPERIAL.
THE GUNPOWDER.
THE YOUNG HYSON.
ENGLISH BREAKFAST.
THE OOLON
CHANDELLES.
SAVONS AMIDON.
POUDRE LEVAIN.
MOUTARDE.
BI-CARBE DE SOUDE
SALERATUS.
CREME DE TARTRE.
DINDE ROTIE.
VOLAILLES ROTIES.
OIES ROTIES.
BŒUF ROTI.
MOUTON ROTI.
BŒUF A LA MODE.
VIANDE DE SAUCISSE.
TOMATES FRAICHES.
ANANAS FRAIS.
PECHES.
LAIT CONDENSÉ, DE BORDEN.
MAQUEREAUX FRAIS.
SAUMONS FRAIS.
HOMARDS FRAIS.
Vins, eaux de vie, liqueurs.
TABACS—à chiquer et à fumer.
SUCRES—brut, clarifié en morceaux et en poudre.
SIROP GOLDEN. MELASSE.
—Egalement, un grand stock de—
CONSERVES, GELEES, CORNICHONS, SAUCE ÉPICES, &c., &c.

Sauvez vos yeux!!!
MARCHAND D'ALFENIDE,
Galvaniseur, Bijoutier, Horloger et pas opticien.

MAIS depuis 40 ans que je pratique, j'ai maintes fois été à même de voir que de prétendus opticiens vendent des lunettes sans connaître et pouvoir apprécier les verres que telle ou telle vue peut avoir besoin. Il en résulte que les personnes de verres mal appropriés éprouvent des tiraillements d'yeux et des maux de tête, sans cependant les empêcher.

Toute personne myope ou presbyte ayant besoin de lunettes, trouvera dans tous les magasins bien assortis de cet article, des jeux de verres montés de tous les numéros en usage, pour essayer ses verres. La personne presbyte, c'est-à-dire de vue faible, souvent appelée vue longue, doit choisir ses verres, également les objets à distance convenable sans les grossir, la personne myope doit, au contraire, choisir un numéro qui tout en éclaircissant la vue ne rapetisse ou ne grossisse point les objets, ce qui a lieu lorsque les verres sont trop forts. Les verres trop faibles des deux sortes laissent du trouble à la vue.

Ce sera toujours avec soin que je livrerai une paire de verres de lunettes, après avoir fait étudier la force de la vue par mon fils qui est de retour de Paris, où il a travaillé et appris chez les meilleurs opticiens-oculistes. C'est lui qui, dans mon magasin, est chargé de la vente de ces articles. J'invite donc le public en général et mes amis en particulier à avoir confiance en ses études spéciales pour tous les articles qui sortent de chez moi, en toute garantie sera donnée. Quand il s'agit de savoir existe, l'expérience n'est que peu de chose en prix, et pour cela j'en appelle à tous les hommes intelligents.

Le public pensera que cet article est une réclame, je n'en disconviens pas, mais dans son intérêt comme dans le mien, car mon magasin a besoin de beaucoup de clients, c'est pourquoi j'invite tous ceux qui ont besoin de lunettes à passer chez moi, où ils seront servis à satisfaction, et tout article d'optique non convenable acheté chez moi, sera changé s'il n'est détérioré.

Articles de première qualité à bon marché vendre beaucoup et gagner peu, voilà ma manière de voir.
C. ROUYER,
Rue de Chartres, 136 près l'hôtel d'Orléans.
4sept—1,1,2, au 3sept

A vendre à l'amiable,
POUR CAUSE DE MALADIE,
GROCERIES UNE GROCERIE bien achalandée située à l'encoignure Grands Hommes et Bagatelle, Troisième District.
Pour les conditions, qui seront très libérales, s'adresser sur les lieux. 21 sep 3f

FARINE.

100 barils FARINE Extra Nonpareil,
100 do do do Tropical,
100 do do Gillespie,
500 do de différentes marques,
300 do biscuits pilote de choix, Crate.
A vendre par JEROME S VAN HORN,
15sept Rue des Magasins, No 81.

LOUISIANA ACADEMY,
Institution dirigée par M. A. Ferrier,
PENSIONNAT ET EXTERNAT
Pour les jeunes gens, RUE HOPITAL, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.
☞ Les prix varient de $4 à $8 selon le degré d'avancement des élèves.
☞ Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'institution, rue Hopital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne. 1er sept—1m

ACADEMIE D'ORLEANS
DIRIGÉE PAR Mme DIMITRY
280......Rue du Camp......280.

MME DIMITRY a l'honneur d'informer les familles que la réouverture de l'Académie d'Orléans aura lieu le 15 septembre courant, dans l'ancien local, rue du Camp No 280. Rien ne sera négligé pour justifier la faveur dont cette institution a été l'objet de la part des familles de la Nouvelle Orléans depuis plusieurs années. 4 sept

Académie de Jefferson,
43......RUE BOURBON......43.
Dirigée par G. J. LORD.

LA réouverture des classes dans cette Institution aura lieu MARDI, 1er septembre. On compte sur l'exactitude des élèves.
On prie les parents qui désireraient placer leurs enfants dans l'institution de les y envoyer, autant que possible, dès l'ouverture du cours 28 août—1m

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme DERON,
375,......RUE DAUPHINE......375.

ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement, ou chez les principaux libraires. 21 août—1an

Institution Locquet,
PENSIONNAT, EXTERNAT ET DEMI-PENSION POUR JEUNES DEMOISELLES.
Rue du Camp No 190, entre Julia et St-Joseph.

LA Directrice de cet établissement a l'honneur d'informer les parents de ses élèves et les familles qui désireraient lui confier leurs enfants, qu'elle a transféré son institution au No 190, rue du Camp, entre Julia et St-Joseph. Ce nouveau local possède de vastes cours et jardins, et offre aux pensionnaires tous les avantages désirables d'hygiène et de comfort. Les cours pour la saison d'hiver recommenceront le mardi 1er septembre.
Pour plus amples informations, s'adresser à l'établissement, où des prospectus seront délivrés 31 août—1mo

40 sacs café vert, de choix, de la Havane, à vendre par BORNIO & BROTHERS,
29juil— Rue Gravier, No 34.